

Striping Paint - Aérosol



Liste de Contrôle de la FS Canadienne

SECTION 1 - Renseignements sur le produit

Identificateur du Produit:

| | | | | |
|----------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| 701 Traffic White Supreme | 710 Traffic White | 720 Traffic Yellow | 740 Traffic Orange | 760 Traffic Green |
| 702 Traffic Yellow Supreme | 715 Field White | 730 Traffic Red | 750 Traffic Blue | 770 Asphalt Black |

Utilisation du Produit: Peinture Moulue pour Rayure

Nom du fabricant: AerVOE Industries Inc.

Adresse: 1100 Mark Circle, Gardnerville, NV 89410

Téléphone d'urgence: 1-800-424-9300

Date de préparation: Mai 24, 2010

SECTION 2 - Ingrédients dangereux

| Ingrédients dangereux | Poids % | Numéro CAS | LD ₅₀ de l'ingrédient (espèces & voies) | LC ₅₀ de l'ingrédient (espèces) |
|---------------------------------|---------|------------|--|--|
| Hydrocarbon Propellant | 10 - 30 | 68476-86-8 | N / AV | N / AV |
| Hexane | 7 - 13 | 110-54-3 | 2870 mg / kg (Rat-Oral) | N / AV |
| Acetone | 1 - 5 | 67-64-1 | 5800 mg / kg (Rat-Oral) | 21000 ppm / 8 hr (Rat) |
| Aliphatic Petroleum Distillates | 1 - 5 | 64742-89-8 | > 2.84 g / kg (Rat-Dermal) | 15,000 ppm / 4 hr (Rat) |
| Aliphatic Petroleum Distillates | 1 - 5 | 64742-88-7 | N / AV | N / AV |
| Aliphatic Hydrocarbon | 1 - 5 | 8052-41-3 | N / AV | N / AV |
| Ethyl Acetate | 1 - 5 | 141-78-6 | N / AV | N / AV |
| Glycol Ether EB Acetate | 1 - 5 | 112-07-2 | N / AV | N / AV |

SECTION 3 - Données physiques

| | | |
|--|---|---|
| Etat physique: Aérosol | Gravité spécifique: de 0.8 à 0.9 | Taux d'évaporation: Plus rapide que l'acétal Butylique |
| Point d'ébullition: N / AP | Point de congélation: N / AV | pH: N / AP |
| Densité de la vapeur (air = 1): plus lourd que l'air | Pression de la vapeur (psig): de 35 à 55 | |
| Odeur et apparence: Odeur d'hydrocarbure / Liquide opaque | | |

SECTION 4 - Données sur l'incendie et l'explosion

Inflammabilité: Oui - Aérosol inflammable en cas de contact avec des étincelles, une flamme ou un exposition sous très haute température.

Moyens d'extinction: *Extincteur* - dioxyde de carbone, produit chimique sec, jet d'eau. *Précaution contre l'incendie* - traiter le produit comme un cylindre à gaz sous pression. La pression d'un container fermé peut s'intensifier sous l'exposition de haute température. Arroser d'eau froide pour atténuer et éviter l'intensification de la pression. En cas d'incendie utiliser des masques à oxygène.

Point d'éclair: < 0°F (-18°C) **Méthode utilisée:** Estimation

Seuil minimal d'inflammabilité: 0.7%

Seuil maximal d'inflammabilité: 12.8%

Température d'auto-inflammabilité: N / AV

Produits de combustion dangereuse: Monoxyde de Carbone, Dioxyde de Carbone.

Données sur l'explosion - Sensibilité aux chocs: Néant

Données sur l'explosion - Sensibilité aux décharges électrostatiques: Néant

SECTION 5 - Données sur la réactivité

Stabilité chimique: Stable

Incompatibilité avec d'autres substances: oxydants forts

Conditions et réactivités: Néant

Produits de décomposition dangereuse: Néant

NOTE: N / AP = Non applicable N / AV = Non disponible

SECTION 6 - Propriétés toxicologiques

Principales voies d'administration: Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation

Effets d'exposition aiguë au produit:

Contact avec la peau - Irritation.

Contact avec les yeux - Irritation.

Inhalation - Irritation. Peut donner le vertige, maux de tête et/ou mal de tête.

Effets d'exposition chronique au produit: Dermatite.

Limites d'exposition (TLV):

| | |
|---------------------------------|---|
| Hydrocarbon Propellant | N / AV - ACGIH 2005 |
| Hexane | 50 ppm TWA (Skin) - ACGIH 2005 |
| Acetone | 500 ppm TWA and 750 ppm STEL - ACGIH 2005 |
| Aliphatic Petroleum Distillates | N / AV - ACGIH 2005 |
| Aliphatic Hydrocarbon | 100 ppm TWA - ACGIH 2005 |
| Ethyl Acetate | 400 ppm TWA - ACGIH 2005 |
| Glycol Ether EB Acetate | N / AV - ACGIH 2005 |

Irritation: La peau, les yeux et les voies respiratoires.

Sensibilité: N / AV

Cancérogénicité: Le produit n'a pas été cité comme une substance cancérogène humaine par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA.

Effets de reproduction toxique: N / AV

Téatogénicité: N / AV

Mutagénicité: N / AV

Produits synergiques: N / AV

SECTION 7 - Mesures préventives

Equipements de protection personnelle (PPE):

Gants - Oui Masque respiratoire - Oui Lunettes de protection - Oui Chaussures de protection - Non Vêtements - Non Autres - Non

Protection de la peau - Les gants à résistance chimique tels que les gants en caoutchouc de Néoprène ou de Nitrile.

Protection respiratoire - Dans un environnement peu ventilé, utiliser un NIOSH approuvé comme Respirateur à Vapeur Organique de Cartridge.

Pour une concentration au-dessus du TLV (comme défini dans la section 6), utiliser un respirateur équipé d'air positif.

Protection des yeux - Verres de sûreté ou lunettes.

Contrôles d'ingénieries: Une ventilation générale pour maintenir la limite d'exposition au produit au-dessous du TLV comme défini dans la section 6.

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Enlever toutes sources d'allumage. Aérer le secteur. Empêcher le produit d'atteindre une source d'eau. Utiliser un matériel inerte absorbant et des outils non-étincelants.

Méthodes d'élimination: En accords avec les régulations locales, étatiques/provinciales ou territoriales et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

Méthodes et équipements pour la manutention: Ne pas utiliser le produit près d'une source de chaleur, des étincelles ou d'une flamme. Utiliser PPE comme défini dans la section 7.

Condition d'entreposage: Ne pas entroposer près d'une source de chaleur, des étincelles, d'une flamme ou dans un endroit où la température dépasse 120°F (49°C).

Renseignements spéciaux en matière d'expédition: Commodité pour usagers ORM-D.

SECTION 8 - Premiers soins

Inhalation: Déplacer de la source d'exposition, consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Boire beaucoup d'eau, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver la surface affectée avec le savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés, consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes, consulter un médecin si l'irritation persiste.

SECTION 9 - Renseignements sur l'élaboration

Elaborer par: Département technique

Numéro de téléphone: 775-783-3100

Date de préparation: Mai 24, 2010

LES INFORMATIONS CONTENUES ICI PEUVENT ETRE CONSIDEREES COMME PRECISES, SANS ETRE GARANTIES. CE CONSEIL D'UTILISATION NE CONSTITUE PAS UNE SPECIFICATION LEGALE DU PRODUIT.